



SITE NATURA 2000

« Vallée de l'Esch, d'Ansauville à Jézainville » ZSC FR4100240



Compte-rendu du Comité de pilotage du 13 juillet 2017

Ordre du jour :

- Validation du Document d'objectifs sans l'outil charte et désignation de la structure animatrice
- Bilan des actions réalisées en 2016
- Propositions d'actions à réaliser en 2017 et 2018
- Visite d'un site naturel en aval de Griscourt.



Les personnes présentes :

14 personnes ont participé au comité de pilotage.

NOM et Prénom	Structure
Bernard BURTE	Maire de Gézoncourt
André FAVRE	Vice-Président CC Bassin de Pont
René COLLIGNON	Adjoint à Minorville
Gilbert MARCHAL	Maire de Jézainville
Rémy HAMANT	Maire de Lindre Basse et vice-président du PNRL
Yann DISSAC	Service écologie – CD54
Yves ROUSSEAU	ONF
Jean-Marie ZACHARIE	ONF
Eric TAVOSO	FDPPMA 54
Julien GRAND	Chambre d'agriculture 54
Damien LEDOUX	DDT 54
Christelle MALLAISE	DREAL Lorraine
DACUNTO Nathalie	Directrice du PNRL
CLAUS Johan	PNRL

Les personnes excusées :

NOM et Prénom	Structure
Mathieu KLEIN	Président du CD54
Jérémy JENNESSON	Elu chambre d'agriculture 54
Sophie OUZET	DREAL Lorraine
Stéphane ASAEL	CRPF
Eric BONNAIRE	ONF 54
Damien AUMAITRE	CENL

Bilan des actions réalisées :

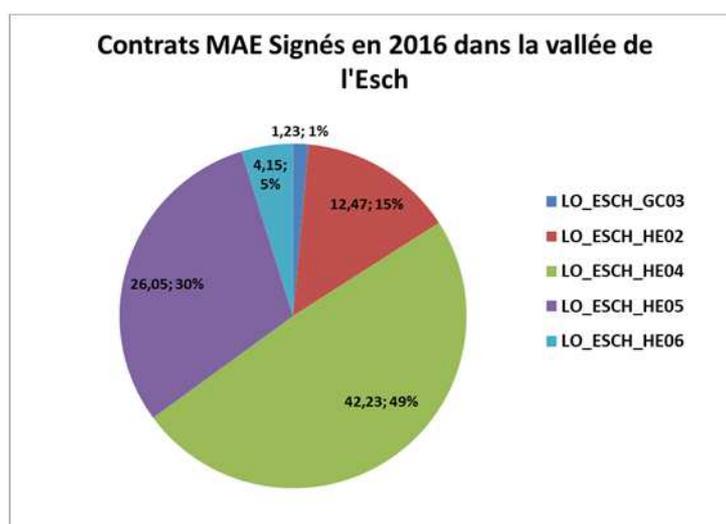
Rédaction et animation du Projet Agro-Environnemental et Climatique 2016 :

15 janvier : Réunion agricole à Gézoncourt en vue de la préparation du PAE « Esch 2016 »

Bilan de la contractualisation :

- **9 agriculteurs** se sont engagés en MAEC à enjeu localisé « Natura 2000 » pour gérer extensivement 86,13 ha de prairies.
- **71 000 € injectés** sur le territoire pour la préservation des prairies dans le cadre des MAEC à enjeu localisé.

Mesures	Code	Surface (ha)
Remise en herbe, Fauche 15 juin, 0 fertilisation	LO_ESCH_GC03	1,23
Fauche 15 juin	LO_ESCH_HE02	12,47
0 fertilisation	LO_ESCH_HE04	42,23
Fauche 15 juin, 0 fertilisation	LO_ESCH_HE05	26,05
Fauche 30 juin, 0 fertilisation	LO_ESCH_HE06	4,15
Total		86,13



- **2 agriculteurs** se sont engagés en MAEC Système Herbager et Pastoraux (exploitation ayant plus de 70% d'herbe). Les relevés floristiques nécessaires pour désigner les surfaces cibles ont été réalisés par le Parc sur environ 100 hectares de prairies.
- **Montage administratif d'un PAEC 2017 :**

Si les résultats obtenus en 2016 sont meilleurs que ceux de la campagne 2011, la contractualisation aurait pu être plus efficace si les blocages d'ordre administratifs avaient pu être levés, notamment concernant la question des périmètres. En effet, si la parcelle agricole n'est pas incluse à plus de 50 % dans le périmètre natura 2000 (qui est étriqué en amont du site et parfois peu cohérent), elle n'est pas éligible aux MAE. Malgré des nombreuses discussions avec les services instructeurs, la proposition de périmètre complémentaire n'a pas été retenue pour la campagne 2016 et l'appel à projet 2017 n'a pas tenu compte des propositions de bon sens demandées.

Sur ces bases, le Parc a décidé de ne pas ouvrir un nouveau PAE pour 2017.

Julien Grand de la chambre d'agriculture 54 estime que le bilan est positif compte tenu de la dévalorisation des mesures proposées par rapport aux anciennes MAEt et aux problèmes de pertinence du périmètre. Il rappelle également que les MAEc dites « système » ont été fortement souscrites dans ce territoire grâce à l'animation du programme Agri-Mieux « Esch Plateau de Haye ».

Chantiers :

19 octobre 2016 : Organisation et réalisation d'un chantier de restauration de la pelouse calcaire de Dieulouard (parcelle privée) en partenariat avec le lycée agricole de Roville-aux-chênes.

Vallée de l'Esch Travaux de débroussaillage sur les pelouses calcaires au-dessus du ruisseau de l'Esch

Travaux pratiques en pleine nature



■ Avant la pause déjeuner, petit « blind test » pour reconnaître les espèces végétales typiques des pelouses calcaires. Photo ER



■ Margaux, Armelle et Théa (de g. à d.), trois élèves du lycée agricole, rassemblent les hautes herbes coupées un peu plus tôt. Photo ER

Les élèves de 1^{re} année de BTS Environnement et Gestion de la nature du lycée de Roville-aux-Chênes ont organisé un chantier hier matin sur les pelouses calcaires surplombant les rives de l'Esch, entre Dieulouard et Villers-en-Haye. Leur travail consiste à redonner un peu d'espace aux espèces végétales endémiques de ces pelouses, envahies par des hautes herbes et des haies arbustives. Un chantier de fauche et de débroussaillage supervisé par Johan Claus, animateur au sein du Parc naturel de Lorraine. Mais il y a un habitant de ces lieux que tout ce « remue-feuille » dérange fortement. C'est un faisan qui craillè son mécontentement à qui veut bien l'entendre. Le volatile va devoir patienter, car la classe laborieuse en a pour la journée. « C'est la meilleure façon de mettre en pratique ce qu'ils ont commencé à apprendre en classe », explique Alison, leur enseignante en écologie, qui les manage en compagnie de Jules, un jeune encadrant en service civique. « Et puis, c'est aussi un stage de cohésion, parce qu'ils ne sont ensemble que depuis un mois. »

« Ils ont travaillé sur une prairie humide. Aujourd'hui sur cette pelouse calcaire et demain (NPL), lire aujourd'hui) dans la vallée du Rupt-de-Mad. Ce sont trois sites Natura 2000, faisant partie du Parc naturel de Lorraine. »

Les étudiants auront ainsi passé toute la semaine au sein du parc. Entre Dieulouard et Villers-en-Haye, sur les hauteurs de l'Esch, ils ont coupé hautes herbes, ainsi que les plus petits arbuscules. Mais les plus grands formant des haies ont été laissés intacts, car une faune importante – n'est-ce pas le faisan râleur ? – a élu domicile sous leur protection. « Auparavant, toute cette surface, très en pente, était pâturée », explique Johan.

Mais depuis plusieurs années, elle est encadrée par deux surfaces cultivées. C'est pour cela que la pelouse calcaire a tendance à disparaître sous les autres espèces. Le travail d'aujourd'hui va rouvrir un peu d'air aux espèces typiques (lire encadré) de ces pelouses. »

À midi, il était temps de laisser les jeunes débroussailliers se restaurer. Eux qui seront appelés à travailler dans ces milieux naturels, ou à en assurer l'animation, auront eu un avant-goût de leur futur professionnel, tout en rendant service à l'environnement cher à la politique du PNRL.

Patrice BERTONCINI

Pelouse calcaire : kezako ?

► « Les pelouses calcaires poussent sur des sols pauvres et secs », expliquent rapidement Johan Claus, animateur au PNRL et responsable des sites Natura 2000. « Elles accueillent des espèces végétales qu'on ne trouve que sur ce type de sols. Il y a même des espèces comme le thym qu'on trouve normalement dans des régions plus chaudes. »

Pour illustrer son propos, l'animateur a cueilli quelques-unes des plantes présentes sur la parcelle. Il a ensuite organisé un petit « blind test » pour tenter de leur faire reconnaître. Ils ont ainsi pu goûter une petite plante au goût de concombre : « la pimaronielle », ainsi que la germandrée petit chêne, le genêt des teinturiers, l'ajroime ou encore l'origan. Il vient immédiatement une réflexion au promoteur : « C'est fou les espèces qu'on peut fouler sans même le savoir. »

Une semaine de chantiers sur les sites Natura 2000 du Parc naturel

Ce chantier n'est pas le seul sur lequel ont travaillé les jeunes : « Ils ont commencé lundi après-midi puis hier à Royvaumeix, dans la forêt de la Reine », explique l'animateur du PNRL.



Surfaces défrichées 2016 : 0,5 ha

Entretien d'une station de Gentiane croisette

Très peu de stations de cette plante rare sont connues en Lorraine. Quelques pieds sont observés dans la pelouse des Pontances à Jézainville (site du Cenl) et quelques pieds ont été repérés dans une prairie pâturée en cours d'enrichissement. Cette plante est le support d'un papillon lui aussi très rare, l'azuré de la croisette. Ce site a fait l'objet d'un débroussaillage en accord avec l'exploitant agricole.

Aménagement de l'église de Mamey pour l'accueil des chauves-souris

D'anciennes données de présence de chauves-souris étaient connues dans l'église de Mamey. Après visite du bâtiment, d'anciennes traces de guano (excrément des chauves-souris) y ont été observées. Le clocher avait été fermé il y a quelques années pour éviter l'intrusion de pigeons. Ce grillage ancien a été changé pour un modèle soudé qui évitera d'éventuelles blessures aux chauves-souris et des ouvertures ont été maintenues au niveau des abat-son (hauteur 7 cm, largeur 30 cm). Par ailleurs, un ouverture a été créée afin de permettre l'accès à un comble.



Petit rhinolophe



Ouverture pour accéder aux combles



Avant



Après

Plusieurs maires sont intéressés par ce type d'aménagement et en particulier le maire de Gézoncourt qui doit prochainement réaménager son clocher d'église.

Plantations de haies à Mamey

Près de 2000 mètres de haies ont été plantées en 2016 et 2017 sur la commune de Mamey essentiellement sur des exploitants agricoles, parfois avec l'aide de bénévoles.



Un nouveau programme de plantation sera mis en place dès l'automne 2017. Le Parc demande aux partenaires présents d'informer les propriétaires privés ou publics de cette opportunité.

Les plants sont financés à hauteur de 80%. La plantation est en général à la charge du propriétaire mais des chantiers participatifs peuvent être organisés avec l'aide de bénévoles ou des scolaires.

Animation de sensibilisation :

22 janvier : Présentation du patrimoine naturel de la Commune de Rogéville et de la vallée de l'Esch, présentation de Natura 2000.

Samedi 9 juillet : Animation Grand Public au Moulin de Villevaux à Gézoncourt en partenariat avec le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle et la communauté de communes du bassin de Pont-à-Mousson.

Dimanche 4 septembre : Animation Grand public à la pelouse des Pontances (Jézainville) en partenariat avec le CENL.

Samedi 20 mai 2017 : Animation à Rogéville, entre nature et culture, découverte du vallon de Grené.

Formation :

21 juin : présentation des enjeux écologiques de la vallée de l'Esch lors de la réunion du GT « Esch Plateau de Haye » piloté par la chambre d'agriculture 54.

Julien Grand précise qu'une dizaine d'agriculteurs ont participé à cette demi-journée.

Rencontres et réunions :

Présentation du Plan de gestion de la pelouse des Pontances en conseil municipal de Jézainville.

Suivi de l'étude cours d'eau menée par la CC du bassin de Pont-à-Mousson.

Suivi du projet « Moulin de Villevaux »

Suivis naturalistes :

Juillet 2016 : recensement de la gentiane croisette dans la vallée de l'Esch (Jézainville et Dieulouard)
Repérage et inventaire en continu (prairies, pelouses calcaires...).

Avril-Mai : Recherche d'espèces d'intérêt communautaire : Triton crêté et Rainette verte, Pie-grièche écorcheur...

Mai-Juin 2017 : cartographie de végétations pour la réalisation de chantiers sur des pelouses calcaires, flore des vallons froids..., recherche de la Cigogne noire, suivi des papillons indicateurs : Damier de la succise et Cuivré des marais...

Evaluation d'Incidences Natura 2000 et accompagnement des projets (avis et veille réglementaire) :

Une veille technique a été réalisée sur ce site notamment sous l'angle préventif de l'Evaluation des Incidences Natura 2000. Plusieurs projets ont été accompagnés et ont nécessités prospections, rencontres, analyse et avis :

- Retournement de prairies à Ansauville
- Usine de méthanisation (épandage en vallée de l'Esch)
- PLU de Domèvre...

Extension du périmètre Natura 2000 :

Présentation des objectifs et propositions

- Pertinence opérationnelle : périmètre calé sur les parcelles agricoles (éligibilité aux MAE) et sur les parcelles forestières
- Pertinence écologique : ajout de zones à enjeux particuliers (exemple du secteur Minorville-Royaumeix).

Suivi d'espèces ou d'habitats en vue de la modification du périmètre et actualisation du Formulaire Standard de Données (listes des espèces justifiant la pertinence du site Natura 2000).

Gestion différenciée des bords de route :

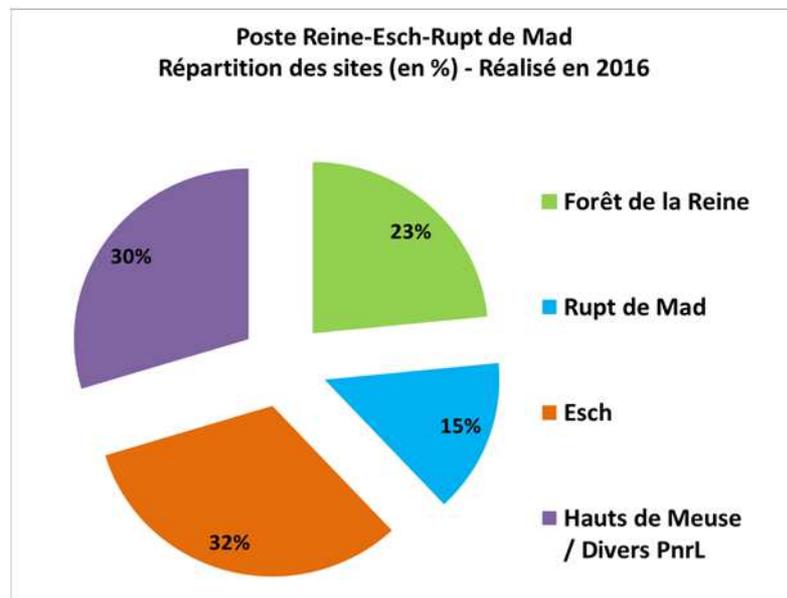
Un contact a été pris avec les techniciens ENS afin d'organiser une rencontre avec les services techniques: l'objectif est d'identifier les secteurs intéressants et de proposer des modes de gestion alternatifs (fauche tardive, non systématique...) en prenant en compte la sécurité qui reste primordiale.



L'ONF ajoute que la hauteur de coupe est également importante pour préserver la biodiversité.

Point global sur la mission d'animation du Parc et de l'animateur :

Répartition du temps de travail entre les différents sites et par grandes missions :
Environ 1/3 du temps de travail 2016 a été passé sur le site natura 2000 de la vallée de l'Esch.



André FAVRE demande quelle sera la cohérence entre la mise en œuvre de Natura 2000, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), et le futur programme de restauration de l'Esch et de ses affluents. Il souhaite que l'animateur du site participe aux réunions portées par la communauté de communes concernant l'Esch.

Le Parc précise que le SAGE abordera plus largement à la gestion qualitative et quantitative des ressources en eaux (eaux de surface, eaux souterraines), la gouvernance de la gestion de l'eau, le bon état des cours d'eau et la protection des zones humides à l'échelle des 3 bassins versants...Natura 2000 s'intéresse principalement à la biodiversité mais des passerelles sont évidemment réalisées pour mutualiser les moyens. Le poste d'animateur Sage devrait être basé dans les locaux du Parc.

Présentation de quelques projets menés sur d'autres sites Natura 2000 :

Contrats Natura 2000 forestier : création d'îlots de vieux bois dans les vallons froids de la vallée du Rupt de mad (4 contrats forestiers signés ou en cours avec des propriétaires privés – accompagnement du Crpf Alsace-Lorraine)

Le Parc souhaite créer des îlots de vieux bois dans les forêts privées mais aussi communales de la vallée de l'Esch. Lors de la réactualisation des aménagements forestiers, il est impératif que les contrats Natura 2000 soient présentés aux communes. Le Parc est à la disposition des communes et de l'ONF pour identifier les secteurs favorables.

1 semaine de chantier « nature » avec le lycée agricole de Roville aux chênes (pelouses calcaires, mares, friches humides...)

Plusieurs jours pourront être organisés dans la vallée de l'Esch. Monsieur Burté souhaite que le chantier d'entretien des saules têtards à la sortie du village puisse être réalisé dans ce cadre. D'autres sites seraient ciblés : pelouses privées de Dieulouard, pelouse communale de Griscourt.

1 chantier bénévole avec 2 associations locales à Novéant/Moselle (50 personnes)

Accompagnement d'un projet de valorisation de la forêt de la Reine

Veille foncière pour l'acquisition publique de milieux remarquables



Validation du Docob

Johan CLAUS rappelle la méthodologie et les différentes étapes de réalisation. Il évoque plusieurs phases de validation partielle lors de copil précédents : validation des diagnostics écologiques et socioécologiques, validation partielle du programme d'actions et en particulier le lancement d'un PAEC...

Il précise que sous proposition du Parc et validation par le Copil, le choix a toujours été fait sur ce site Natura 2000 de mener en parallèle rédaction du document d'objectifs et réalisation d'actions concrètes (animations de 2 PAE, actions de sensibilisation, organisation de chantiers, veille réglementaire via les EIN...).

Compte tenu de l'ampleur du document final, il explique comment utiliser de manière thématique ce document de référence : les diagnostics écologiques et socio-économiques, les fiches « espèces », les fiches « habitats », les objectifs pour chaque milieu naturel traduits en fiches « actions ».

Il présente une fiche synthétisant le Docob du site Natura 2000 ainsi qu'un carnet cartographique synthétisant l'ensemble des cartes produites, et rappelle enfin l'importance d'une mise à jour en continue (évolution de l'occupation du sol...).

Christelle MALAISE de la DREAL félicite le travail du Parc et est intéressée par la bonne dynamique et les premiers résultats obtenus sur ce site Natura 2000

L'ONF demande néanmoins que quelques mises à jour soient apportées dans la partie « forêt » notamment du fait de la réorganisation de l'ONF suite à la fusion des régions (DT Grand est, 14 agences territoriales, 2500 salariés...), ainsi que des modifications concernant la location des droits de chasse (négociation de grès à grès avec le locataire sortant...).

Concernant l'équilibre forêt-gibier, l'ONF précise que le Cerf est aujourd'hui bien présent dans les forêts composant le site Natura 2000 et que sa présence pourrait poser problème en ce qui concerne les futures régénérations.

De son côté, Yann DISSAC du Conseil départemental 54 rappelle que le gîte à chauves-souris de la côte des vignes n'est plus classé en Espace naturel Sensible du Département compte tenu de la dégradation du site pour l'accueil des chauves-souris.

Johan CLAUS assure que toutes ses remarques seront modifiées dans le document d'objectifs

Après remarques et discussion des membres du Copil, le Docob est validé à l'unanimité.

Désignation de la structure porteuse du Docob

Le Docob étant approuvé, Christelle MALAISE de la DREAL Lorraine, fait appel à candidatures auprès des collectivités locales pour poursuivre l'animation du site Natura 2000.

Rémy HAMANT, vice-président du Parc souhaite que sa structure puisse continuer le travail engagé.

Le Parc est désigné à l'unanimité par les représentants des collectivités pour porter l'animation du Docob.

Monsieur Bernard BURTE, maire de Gézoncourt, souhaite rester Président du Comité de pilotage.

Les propositions d'actions :

1 semaine de chantier sera organisée à l'automne 2017 (partenariat avec le lycée agricole de Roville-aux-chênes ou Pixérécourt). Plusieurs jours pourront être réalisés dans la vallée de l'Esch.

Un Projet agro-Environnemental pourrait être proposé à condition de pouvoir élargir le périmètre d'éligibilité à l'ensemble des îlots agricoles concernés et selon les enjeux écologiques identifiés, et si les financements existent encore.

Rencontre progressive des conseils municipaux pour présenter les actions possibles : contrats Natura 2000, chantiers, actions de sensibilisation...

Rencontre des gardes forestiers du secteur en présence du responsable « environnement » de l'ONF 54 et veille lors de la, réactualisation des aménagements forestiers.

Travail d'identification des propriétés dans les secteurs de pelouse calcaire et animation pour un entretien de ces zones voire une préservation à plus long terme (chantiers participatifs, politique ENS, gestion par le CENL...).

VISITE DU SITE DE GRISCOURT

Les pelouses calcaires sont des milieux naturels installés sur des sols calcaires pauvres et secs, pentus, et donc peu propices à l'activité agricole contemporaine. Ces milieux sont faiblement représentés dans le site Natura 2000 (quelques pourcents de la surface totale) mais contribuent pour beaucoup à la richesse biologique du site (grand nombre d'espèces rares et protégées) et à la qualité paysagère de la vallée (cadre de vie). Les espèces rencontrées sur ces milieux sont d'affinité méridionale et sont adaptées à des conditions particulières. Elles jouissent souvent d'un caractère sympathie du fait de leur esthétique (flore très colorée, orchidées, papillons, criquets, lézards...).

Le site des pelouses calcaires de Griscourt représente une surface de 5 ha environ. Plusieurs propriétaires identifiés sont domiciliés en dehors de la région (Paris, Lyon...) et certains sont très âgés. Une partie du site est en propriété communale. Cette situation est classique sur ce type de milieux en déprise agricole et témoigne du désintérêt ou de la méconnaissance des propriétaires pour ces espaces. Le site (autrefois pâturé ?) est à proximité de la rivière et d'une prairie. Il est en cours d'enfrichement et même si la dynamique est assez lente, l'évolution naturelle conduira vers un emboisement total. Les espèces présentes sont donc menacées par la fermeture du milieu. Le site est fréquenté (rarement) par les naturalistes et par les chasseurs de la commune (zone de friche attractive pour le gibier et caractère sauvage des lieux agréables pour les chasseurs).

Le site de pelouses calcaires le plus important de la vallée est situé sur la commune de Jézainville. La pelouse des « Pontances » est gérée depuis une vingtaine d'année par le Conservatoire des Espaces naturels de Lorraine qui réalise des travaux mécaniques et qui fait pâturer le site par un troupeau ovin.

Les pelouses de Griscourt et de Dieulouard constitue des sites « relais » et contribuent à la survie des espèces inféodées aux milieux chauds et secs de la vallée de l'Esch : notions de corridors écologiques et de trame thermophile (= qui aime la chaleur).

Plusieurs actions devront être menées pour préserver ces corridors écologiques :

- Veille et démarches foncières,
- Rencontre et sensibilisation des utilisateurs,
- Organisation de chantiers participatifs,
- Mise en œuvre de Contrats natura 2000,
- Entretien durable des sites par des pratiques agro-pastorales (mise en pâturage extensif ?),
- Politique des ENS du département de Meurthe-et-Moselle,
- Acquisition foncière et ou rétrocession de la gestion confiée à une structure spécialisée (Cenl ?).